



## Procès-verbal n°12 de la réunion du Conseil d'administration du 17 novembre 2020

**Présents :** Mmes I. Delrue, M.Joliet, C. Porphyre, MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), A.Geurten, S.Faraone, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel, *secrétaire général*

**Excusé :** Mr A.Geurten

*La réunion se déroule par vidéoconférence à 16h00*

### 0.Approbation de l'ordre du jour

Les membres du CdA approuvent l'ordre du jour tel que proposé.

#### 1. Approbation des procès-verbaux des réunions du CDA

##### 1.1. Approbation de la réunion du conseil d'administration du 27 octobre 2020

Les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2020 tel qu'il a été publié dans la newsletter 876 du 13 novembre 2020.

##### 1.2. Approbation de la réunion du conseil d'administration du 2 novembre 2020

Les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de la réunion du 2 novembre 2020 tel qu'il a été publié dans la newsletter 876 du 13 novembre 2020.

#### 2. Dossier Corona

##### 2.1. Etat des lieux des inscriptions en régionale

La présidente du département championnat, M.Joliet présente la liste des clubs qui se sont déjà inscrits pour les championnats régionaux, seniors et jeunes tout en rappelant que la date limite est le 30 novembre et en signalant que de nombreux clubs se posent des questions sur les modalités financières de leur participation et sur les décisions politiques relatives à la réouverture des cafétarias.

##### 2.2. Situation au niveau des compétitions nationales.

Le président fait rapport des réunions qui ont été organisées avec les clubs de TDM1, TDM2 et TDW1 portant sur les modalités de reprise éventuelle des championnats.

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des notes de travail rédigées par le conseil d'administration de Basketball Belgium.

Les prochaines réunions sont programmées cette semaine.

### **3. Gestion financière la saison 2020-2021**

#### **3.1. Situation de l'AWBB et décisions relatives à la gestion de la crise**

Le trésorier-général présente la situation financière de l'AWBB, fait état des problèmes de liquidités actuelles et attire l'attention des membres du conseil d'administration sur la prudence qu'il conviendra d'appliquer pour l'heure.

Le conseil d'administration fait siennes les recommandations proposées par le trésorier-général pour assumer le fonctionnement de l'AWBB.

Le trésorier-général est mandaté pour les faire appliquer.

#### **3.2. Etat des lieux des créances de l'AWBB**

Le président présente l'inventaire des créances de l'AWBB, leur statut, certaines ou douteuses, et les modalités de recouvrement.

#### **3.3. Actions de l'AWBB**

Le président fait rapport des différentes actions initiées en matière financière, informe le CDA de l'imminence de la liquidation de la FRBB et de ses conséquences financières

#### **3.4. Modalités de soutien aux clubs**

Un large débat s'engage sur les possibilités de soutenir les clubs de l'AWBB.

Conscient de la situation exceptionnelle que vivent les clubs de l'AWBB, souhaitant les encourager à reprendre la compétition dans les moins mauvaises conditions possibles, compte tenu que toutes les équipes ne pourront pas participer à la compétition suite aux choix légitimes des clubs, le conseil d'administration décide :

- **d'annuler** le paiement des licences collectives visées à l'article PF10 pour la saison 2020-2021 ;
- **de ristourner** la réduction de 25% de la prime d'assurance octroyée par Ethias selon des modalités qui restent à définir ;
- **d'intervenir** auprès de la Ministre des Sports pour solliciter la mise en œuvre du Fonds d'urgence à l'attention des clubs.
  - a) En ce qui concerne l'annulation des licences collectives payées par les clubs pour chaque équipe sénior inscrite en championnat national, régional ou provincial, cette décision sera applicable pour les équipes qu'elles acceptent ou non de reprendre la compétition 2020-2021.

#### **Il ne s'agit pas d'un report mais d'une annulation pure et simple pour cette saison.**

Le non-paiement des licences collectives a bien sûr les conséquences suivantes sur le fonds des jeunes (PF18) :

- pas d'octroi d'indemnités pour les équipes de jeunes AWBB ;
- pas de subsides pour les équipes régionales alignées par les clubs évoluant en nationale ;
- pas de gratuité des frais fédéraux pour les équipes U6, U8 et U10 ;
- suppression des subsides fédéraux pour les équipes régionales et nationales.

- b) Ethias a annoncé la réduction de la prime d'assurance couvrant la période s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020.

Le conseil d'administration décrète qu'il est légitime que cette réduction revienne de droit aux clubs. Les modalités doivent toutefois encore être déterminées avec notre assureur.

- c) L'AWBB sera attentive à la mise en œuvre des modalités de soutien envers ses clubs et rappellera à la Ministre des Sports l'urgence de ses décisions attendues au vu de la volonté d'envisager une reprise des compétitions dans les meilleurs délais.

### **3.5. Financement des équipes nationales**

Le président fait part des discussions qui ont lieu lors du dernier conseil d'administration de Basketball Belgium portant sur le financement des équipes nationales au vu des échéances de 2021 à savoir les Jeux Olympiques et la phase finale du championnat d'Europe pour les Belgian Cats, les fenêtres des Belgian Lions et les championnats d'Europe des jeunes.

Ils décident de poursuivre leurs travaux à la réception du bilan définitif 2020 des équipes nationales, des résultats des entretiens avec l'ADEPS sur le plan programme 2021-2024 et le résultat des actions visées au point 3.3.

## **4. Assemblée générale du 19 décembre 2020**

### **4.1. Dossier indemnités des formations**

Les membres du conseil d'administration poursuivent l'examen du courrier des parlementaires du Hainaut.

Au vu des premières réactions enregistrées, ils décident de consacrer une réunion supplémentaire, le vendredi 20 novembre destinée à finaliser leur position.

## **5. Divers**

### **5.1. Procédure de réorganisation judiciaire de Spirou Charleroi**

Les membres du conseil prennent connaissance de la requête Spirou Charleroi sollicitant la procédure de réorganisation judiciaire. Le trésorier-général est chargé de suivre l'évolution du dossier.

### **5.2. Demande du club de Castors Braine sur la demande de création d'un matricule bis.**

Le président se chargera de la rédaction du courrier.

### **5.3. Courrier de Saint-Louis**

Bien qu'un nombre important de réponses ont été données dans le cadre de la présente réunion, un courrier sera adressé au club.

### **5.4. Ligne du temps de la gestion des clubs**

Le secrétaire-général présente un projet de ligne du temps qui reprend les différentes démarches des clubs au fil de la saison et qui peut servir d'aide-mémoire pour les dirigeants.

L'initiative est appréciée par les membres du conseil d'administration qui sont invités faire part de leurs remarques.

### **5.5. Réunion CDA-CP**

Afin de préparer la reprise des championnats régionaux et provinciaux et de répondre aux questions posées par les clubs, le CdA décide d'organiser une réunion CDA-CP le vendredi 20 novembre 2020.

## 5.6. A table !

Le président propose de lancer une opération appelée à soutenir les clubs qui se sont réinventés en proposant à la vente des plats ou des produits en organisant une livraison ciblée.

Les modalités seront présentées dans la newsletter du 20 novembre 2020.

La prochaine réunion est programmée le 20 novembre 2020 à 16h00 en vidéoconférence.

Jean-Pierre Delchef

Bernard Scherpereel

Président

Secrétaire-général